



Province de Namur
Commune de OHEY



PLAN D'ACTION ANNUEL 2019-2020



Coordination ATL :

COALA asbl - Charlotte ALEXANDRE/Olivier GEERKENS
0476/968.428 - aes@ohey.be
0476/968.430 - olivier@coala.be

Objectifs prioritaires et actions concrètes afin de mettre en œuvre et de développer le projet CLE

Tout en maintenant les « acquis » des plans d'action précédents et les besoins spécifiques liés à la mise en route du nouveau binôme de coordination...

A. Finaliser le projet CLE

1. en identifiant et en rencontrant les opérateurs d'accueil et les besoins des encadrants.
 - a. en organisant des rencontres entre TOUS les opérateurs de stage (en dehors de la CCA)
 - b. en ancrant la coordination dans les autres lieux de concertation pour relayer les informations ailleurs.
2. en finalisant l'enquête « analyse des besoins » à destination des enfants plus jeunes.
3. en accompagnant les opérateurs dans l'élaboration du renouvellement de leur projet d'accueil.
4. en impliquant la CCA dans la rédaction du projet CLE
 - a. en organisant des sous-commissions

B. Définir et clarifier l'organisation de l'ATL à Ohey suite à la mise en œuvre de la convention Coala-Commune

1. en identifiant l'organisation des différents secteurs de l'ATL et leurs acteurs (animateurs, responsables,...).
2. en distinguant et en soutenant l'organisation d'activités structurées (ateliers ATL) et d'accueil libre.

C. En développant une communication structurée, visuelle et synthétique vers les parents

1. en diffusant le Projet d'Accueil et le ROI des différents lieux d'accueil.
2. en diffusant un flyer, un livret, l'inf'Ohey et le site internet de la commune centralisant les offres proposées par les différents opérateurs de l'accueil.
3. en ajoutant un visuel qui regroupe les différents opérateurs.

Traduction de ces objectifs prioritaires en actions concrètes que le coordinateur ATL et la CCA réaliseront durant l'année.

Voir tableau annexé

	A				B		C		
	1	2	3	4	1	2	1	2	3
Axe de coordination auquel l'action fait référence :									
✓ Mise en œuvre du dispositif de coordination ATL	X	X		X	X			X	X
✓ Accompagnement du développement de la qualité de l'accueil des opérateurs d'accueil			X				X		
✓ Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 à 12 ans à Ohey						X			
✓ Mission prévue par la convention signée entre l'ONE et la Commune.									
Aspect de l'amélioration de l'accueil développé par l'action (Voir analyse des besoins)									
✓ Potentiel d'accueil	X					X			
✓ Potentiel d'activités	X					X			
✓ Plages horaires									
✓ Coût									
✓ Couverture spatiale	X								
✓ Qualité des services		X	X						
✓ Taux d'encadrement									
✓ Formation du personnel									
✓ Matériel									
✓ Mobilité et accessibilité									
✓ Locaux									
✓ Information des parents							X	X	
✓ Partenariat et coordination			X	X	X				X